

# REUNION

## DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121 – 10 du Code des Communes)

---

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le **jeudi 28 mars 2024 à 18 heures.**

Affiché le 16 mars 2024



### ORDRE DU JOUR

#### INSTANCES

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 30 novembre 2023 ;
- Lecture de la décision 2024-1

#### FINANCES

- Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2023 ;
- Affectation du résultat 2023 ;
- Approbation du Budget primitif 2024 ;
- Vote des taux d'imposition 2024 ;
- Approbation du tableau d'évaluation des charges transférées 2024 – Attribution de compensation aux communes (CLECT)
- Création d'une ligne de Trésorerie 2024 ;
- Demande d'aides financière pour la restauration du toit de l'Ecole de Lafontasse ;
- Détermination des prix du repas et boissons Fête Médiévale 2024 ;

#### URBANISME

- Cession d'une partie du patus du Lac Bas ;
- Constitution d'une servitude de passage de canalisations en tréfonds au profit d'Enedis (chemin de l'Ort)

#### RESSOURCES HUMAINES

- Adoption de l'enveloppe indemnitaire du personnel communal 2024 ;
- Attribution aux personnels communaux de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023) ;
- Transformation d'un poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet en poste de rédacteur territorial à temps complet au 1<sup>er</sup> avril 2024 (lauréat concours interne) ;

#### AFFAIRES SOCIALES

- Mise en place du dispositif « Argent de Poche »
- Aide au financement du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) ;

#### ADMINISTRATION GENERALE

- Convention de renouvellement convention RGPD ;
- Questions orales